

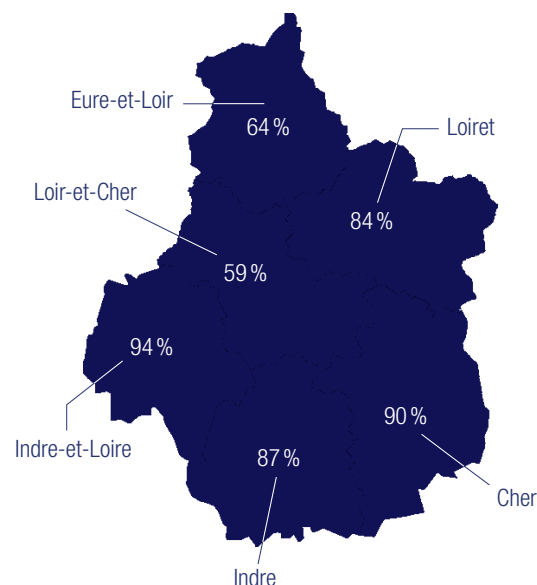
DES PRÉVISIONS DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT  
EN PROGRESSION

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, le conflit russo-ukrainien et des difficultés d'approvisionnement, le climat des affaires des entreprises relevant de l'économie de proximité reste favorable (*suite page suivante*).

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**79% des entreprises** ont l'intention de **former leurs salariés** dans les 12 mois  
(base 214 REFLEX – 1<sup>er</sup> trimestre 2022)

**Taux d'intention de formation par département**  
(base 214 REFLEX – 1<sup>er</sup> trim. 2022)



**Taux d'intention de formation par secteur**  
(base 214 REFLEX – 1<sup>er</sup> trim. 2022)

Situation actuelle	2021
Artisanat alimentaire	13%
Professions libérales	45%
Services de proximité	47%

Le **taux d'intention de formation (79%)** repart très à la hausse (+57 points) par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021. Quel que soit le secteur, on observe une **évolution importante**. Pour illustration, ce taux était de 13% au dernier trimestre 2021 pour l'artisanat alimentaire, il atteint 59% au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

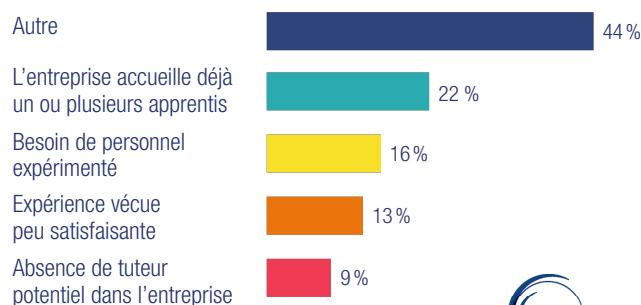
Les 3 départements de l'axe ligérien recensent 71% des intentions de formation. Parmi le top 5 des branches représentées dans le panel d'entreprises interrogées au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, le **machinisme agricole et l'immobilier couvrent 25% des intentions de départs en formation**.

## ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **42% des entreprises** qui envisagent de **recruter**  
(base 214 REFLEX – 1<sup>er</sup> trim. 2022)

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, **42% des entreprises interrogées envisagent de recruter en contrat d'alternance**. Ce taux reste **stable** par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 (45%). Les entreprises de la **branche immobilier et services à la personne sont celles qui plébiscitent le plus l'alternance**. Ce taux est quasiment identique dans celui de chaque grand secteur d'activité couvert par l'Opco EP.

**Les freins au recrutement en alternance**  
(base 214 REFLEX – 1<sup>er</sup> trim. 2022)



# DES PRÉVISIONS DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT EN PROGRESSION

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, le conflit russo-ukrainien et des difficultés d'approvisionnement, le **climat des affaires des entreprises relevant de l'économie de proximité reste favorable malgré un optimisme légèrement en baisse** par rapport à la fin de l'année 2021 (-11 points).

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, selon notre enquête REFLEX menée auprès de 214 entreprises réparties sur toute la région Centre-Val de Loire, **60% des chefs d'entreprise prévoient un chiffre d'affaires stable pour les 3 prochains mois**.

Si ce taux est en baisse (-23 points) par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, la part des entreprises **qui prévoit une hausse, est quant à elle en augmentation** (+12 points).

Après une chute quasiment constante des intentions de formation sur l'année 2021, **le taux d'intention de formation (79%) est en très nette progression au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (+57 points)**.

**Le taux d'intention de recrutement dans les 6 mois à venir (34%) est également en hausse en ce début d'année 2022** : 34% contre 11% en fin d'année 2021.

Le secteur des services de proximité concentre le plus fort taux d'intentions d'embauche (41%), notamment les branches des prestataires de services, des services à la personne et de l'immobilier.

**Le taux d'intention de recrutement par la voie de l'alternance (42%) reste stable** comparativement au dernier trimestre 2021.

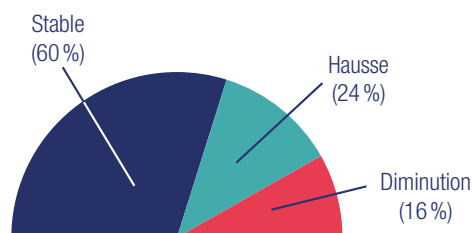
**Plus de la moitié des chefs d'entreprise souhaitant recruter signalent des difficultés de recrutement (53%)**.

Ce taux reste relativement stable par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 (-5 points). Le secteur des services de proximité étant celui qui concentre le plus fort taux de difficultés de recrutement.

**Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, 84% des chefs d'entreprise de l'économie de proximité déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse.**

19% des répondants du secteur des services de proximité prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, celui-ci est de 13% dans le secteur de l'artisanat alimentaire.

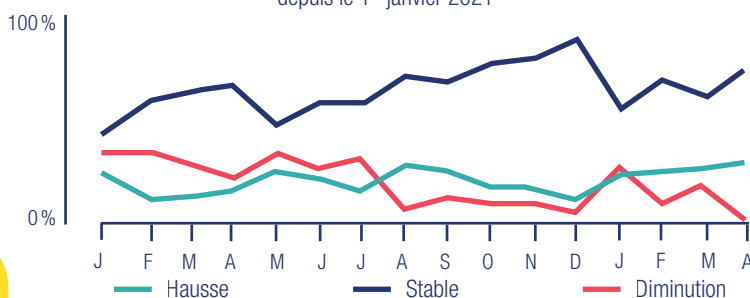
## L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



**Situation du chiffre d'affaires**  
(base 214 REFLEX – 1<sup>er</sup> trim. 2022)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle			Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	56%	31%	13%	→
Professions libérales	60%	35%	5%	→
Services de proximité	59%	22%	19%	→

**Évolution du chiffre d'affaires**  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021



## Des intentions de recrutement en hausse, 255 postes seraient à pourvoir dans les 6 mois au sein des entreprises de proximité

(base 214 REFLEX – 1<sup>er</sup> trimestre 2022)

Selon notre enquête Reflex, **34% des entreprises interrogées au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 expriment des intentions de recrutement** (+23 points comparativement au dernier trimestre 2021).

42% des intentions concernent des recrutements en alternance, majoritairement pour remplacer le départ d'un salarié (hors retraite).

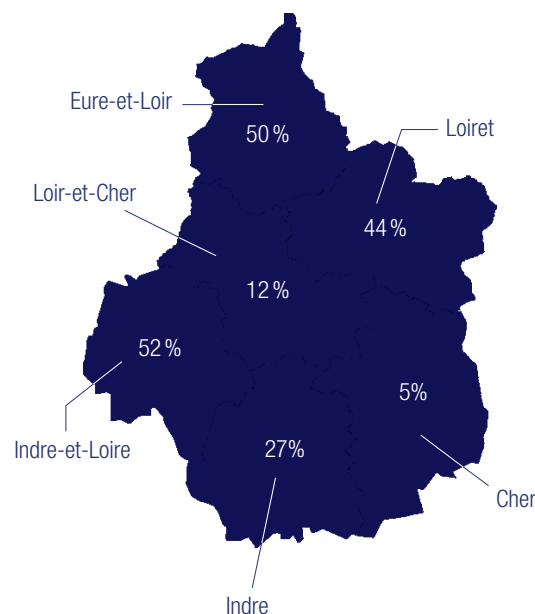
Le secteur des services de proximité est celui qui concentre le plus fort taux d'intentions d'embauches (41%). Les branches des prestataires de services, des services à la personne et de l'immobilier couvrent 3/4 des intentions de recrutement. Le métier de conseiller clientèle à distance couvrant 1/3 des demandes.

Sur 255 postes qui seraient à pourvoir dans les 6 mois en région Centre-Val de Loire, **plus de la moitié sont concernés par des difficultés de recrutement** (53%).

Face à ces besoins de recrutements importants, Opco EP a initié des partenariats dans les territoires, au cœur des bassins d'emploi. La mobilisation de dispositifs comme la POEI (en partenariat avec Pôle emploi) ou le DEFI (Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives en partenariat avec la Région) pouvant constituer une réponse de moyen terme aux difficultés de recrutement.

### Taux d'intention de recrutement par département

(base 214 REFLEX – 1<sup>er</sup> trim. 2022)



## ZOOM SUR : #réussirlAlternance

### L'OPCO des entreprises de proximité se mobilise pour la sécurisation des parcours en alternance en Centre-Val de Loire

En région, près d'un tiers des contrats d'apprentissage sont rompus avant leur terme (source : DREETS 2018). Après avoir identifié les zones de questionnement et recueilli les besoins auprès des acteurs du territoire, Opco EP a souhaité mettre en place une démarche d'accompagnement des parcours en alternance auprès d'acteurs volontaires (CFA, entreprises, alternants, partenaires de l'emploi...) afin de lutter contre les facteurs de risques.

Les entreprises peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement collectif et/ou individuel dans le cadre d'un contrat en alternance en cours. Avec l'appui d'un prestataire externe, elles échangent sur les bonnes pratiques entre pairs et avec les acteurs du territoire, afin de contribuer à l'amélioration continue des dispositifs relatifs à l'alternance en région Centre-Val de Loire.

La démarche comporte 3 phases :



L'objectif d'Opco EP est de capitaliser sur ces travaux afin de renforcer la coopération entre les différents acteurs de l'écosystème emploi-formation sur les territoires, conscient qu'il s'agit de la condition sine qua non à la sécurisation des parcours en alternance sur le long terme.

# L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



**402 000**  
entreprises



**3 M**  
salariés



**95**  
implantations



**1100**  
collaborateurs

## En Centre-Val de Loire

**17 092**  
entreprises

**42 888**  
salariés

**4**  
implantations

## 53 branches professionnelles & l'interprofession

IDCC 0184	● Imprimerie de laque et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne
IDCC 3239	● Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Une **branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **214 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2022.

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ de l'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.